



Litige bureau d'étude structure

Par karimo

Bonjour j'ai fait appel à un ingénieur qui a réalisé une étude de structure pour un immeuble il m'as préconise des travaux que j'ai réalisés avec une entreprise de son choix son frère étant le patron de celle ci ils ont réalisés les travaux mais le notaire s'est rendu compte que l'entreprise n'avait plus d'assurance pendant la durée des travaux je lui demande des explications silence radio j'aimerais porter plainte
cordialement